

Mémoire portant sur la consultation publique du Plan de développement de Montréal

Bien vivre dans une ville active!

Produit par la
Coalition québécoise sur la problématique du poids

Août 2013



Sommaire

La sédentarité est un facteur de risque largement documenté pour l'embonpoint, l'obésité et plusieurs maladies chroniques¹. Comme toutes les sociétés occidentales, le Québec est aux prises avec une grave épidémie d'obésité et, pour la première fois dans l'histoire des sociétés industrialisées, l'espérance de vie des enfants risque d'être plus courte que celle de leurs parents². Sachant que l'inactivité physique est responsable d'un décès sur dix dans le monde, il est préoccupant de constater qu'au Québec une proportion inquiétante de la population est sédentaire autant dans ses loisirs que lors de ses déplacements³.

Les habitudes de vie des familles sont largement influencées par leur milieu. La façon dont les villes sont aménagées influence la pratique d'activité physique chez les enfants et les adultes. Pensons notamment à l'organisation du transport, l'aménagement des rues, la présence ou l'absence de parcs et de sentiers de randonnée ou d'installations sportives et de loisirs^{4,5}. Les municipalités jouent donc un rôle stratégique dans la prévention de l'obésité et de plusieurs maladies, car leurs interventions ont des impacts immédiats sur l'environnement et les modes de vie des citoyens. Au cours des dernières années, la Ville de Montréal a adopté différents plans et politiques qui contribuent, de part et d'autre, à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif par les citoyens. Le *Plan d'action municipale pour les aînés 2013-2015*, le *Plan de transport* et la *Charte du piéton* en sont des exemples. Plus récemment, la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports a adopté à l'unanimité les recommandations de *Montréal, physiquement active*. Notons également que cette consultation est l'une de celles ayant suscité la plus grande participation du public.

L'activité physique et sportive est un outil important de développement local pour les municipalités puisqu'il permet de rassembler et de mobiliser des intervenants de la communauté dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents. L'engagement de la Ville de Montréal à titre de partenaire de la Coalition Poids, la signature de la *Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie* ainsi que la résolution du conseil municipal d'endosser le concept de saines habitudes de vie témoignent de sa volonté à favoriser la santé de ses citoyens.

« En améliorant les conditions de vie des familles et en favorisant l'activité physique et sportive sur son territoire, la Ville de Montréal investit dans l'avenir de sa communauté. »

Ainsi, la Coalition Poids souhaite voir intégrer les recommandations de *Montréal, physiquement active* qui ont été adoptés le 12 juin 2013 par la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports. En améliorant les conditions de vie des familles et en favorisant l'activité physique et sportive sur son territoire, la Ville de Montréal investit dans l'avenir de sa communauté.

Table des matières

Sommaire	3
Table des matières	4
Introduction	5
Montréal agit pour la santé de ses citoyens	5
Des citoyens actifs : des gains considérables pour les municipalités	7
Obésité et sédentarité : des enjeux majeurs de santé publique	7
Principaux faits	7
Le manque d'activité physique contribue à l'obésité	7
Fardeau économique de la sédentarité et de l'obésité	8
Portrait des habitudes de vie des Montréalais	8
Le rôle des municipalités	9
Retombées d'une population active pour les municipalités	10
Un pouvoir d'attraction.....	10
Des avantages économiques.....	11
Bon pour l'environnement, la santé et la sécurité.....	11
Recommandations	12
Recommandations de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports sur le dossier <i>Montréal, physiquement active</i>	12
La commission recommande :.....	13
Agir ensemble pour faire plus!	18
À propos de la Coalition Poids	19
Liste des partenaires en date du 27 août 2013	20
Références	28

Introduction

Dans le cadre de la consultation publique sur le *Plan de développement de Montréal*, menée par l'Office de consultation publique de Montréal, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids), au nom de ses partenaires, souhaite que les recommandations de *Montréal, physiquement active* soient intégrées dans le *Plan de développement de Montréal* et considérées dans la vision stratégique de développement.

La sédentarité est un facteur de risque largement documenté pour l'embonpoint, l'obésité et plusieurs maladies chroniques⁶. Comme toutes les sociétés occidentales, le Québec est aux prises avec une grave épidémie d'obésité et, pour la première fois dans l'histoire des sociétés industrialisées, l'espérance de vie des enfants risque d'être plus courte que celle de leurs parents⁷. Il s'agit d'une situation alarmante puisque les problèmes reliés au poids ont non seulement des conséquences majeures sur notre qualité de vie et notre santé, mais ils représentent un fardeau économique considérable pour les finances publiques.

De nombreux facteurs, tant individuels qu'environnementaux, contribuent à cette épidémie d'obésité⁸. Parmi ceux-ci, le manque d'activité physique et une alimentation déficiente sont reconnus pour contribuer de façon importante aux problèmes de poids. L'environnement dans lequel nous vivons influence grandement nos habitudes alimentaires et notre niveau d'activité physique⁹.

Les municipalités jouent un rôle stratégique dans la prévention de l'obésité et de plusieurs maladies, car leurs interventions ont des impacts immédiats sur l'environnement et les modes de vie des citoyens. Que ce soit pour améliorer l'offre alimentaire et l'accès aux aliments sains, pour encourager le transport actif et l'offre de transport en commun, pour accroître l'accès aux installations sportives ou pour limiter l'implantation de restaurants rapides près des écoles, les possibilités d'agir sont nombreuses et variées pour les municipalités.

Montréal agit pour la santé de ses citoyens

Depuis quelques années, la Ville de Montréal et ses arrondissements s'impliquent de plus en plus pour favoriser la santé des citoyens. Il est donc important de souligner ces avancements significatifs.

Notons entre autres :

- Le récent ***Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015***, réalisé dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés, vise entre autres à promouvoir les saines habitudes de vie dans un contexte de vieillissement actif et pourra notamment contribuer à promouvoir un mode de vie actif et favoriser la santé des aînés.
- Le ***Plan de transport de Montréal 2008*** vise à réduire la place de l'automobile en investissant dans le développement des modes alternatifs à l'auto, tels que le transport en commun, le covoiturage, l'autopartage et les modes actifs comme la marche et le vélo. Ce plan intègre notamment le concept des Quartiers verts.
- L'adoption d'une ***Politique en faveur des saines habitudes de vie*** et de son plan d'action 2012 par l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce propose des actions favorisant l'activité physique et les transports actifs. Les arrondissements de Verdun, Ahuntsic-Cartierville et Saint-Laurent ont également adopté des politiques contribuant aux saines habitudes de vie.

- L'adoption de plans de **Quartiers verts, actifs et en santé** par les arrondissements de Mercier-Est, Parc-Extension, Plateau-Est et NDG Sud-Est, a permis de repenser la rue et les espaces publics en faveur des piétons et des cyclistes. L'initiative a été menée par le Centre d'écologie urbaine de Montréal et réalisée en partenariat avec les communautés locales, les arrondissements et la Coalition Poids.
- La signature de la **Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie** dans laquelle la Ville de Montréal s'est engagée, en 2010, à créer des environnements qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie dans le cadre de la tournée des ambassadeurs **Au Québec, on aime la vie** du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- L'accréditation des arrondissements Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Saint-Laurent comme **Municipalités amies des enfants**, en 2009 et 2011, reconnaît l'importance qu'ils accordent à l'enfant en améliorant, entre autres, leur sécurité, leur environnement ainsi que leur accès aux loisirs.
- Plusieurs arrondissements ont également implanté, sur leur territoire, des **mesures d'apaisement de la circulation** afin de faciliter et de sécuriser les déplacements à pied ou à vélo.

La récente démarche entreprise par la Direction des sports de la Ville de Montréal pour permettre à la population d'adopter un mode de vie physiquement actif mérite également d'être soulignée. Cette consultation visant à doter Montréal d'un cadre d'intervention en matière d'activité physique, de sport et de mobilité active permet de mobiliser la population sur l'importance de favoriser l'activité physique et démontre la volonté de la Ville d'intensifier ses actions. Cette vision de faire de Montréal une ville active doit également se retrouver dans le Plan de développement de Montréal.

Nous sommes persuadés que les conclusions de cet examen public contribueront au mieux-être et à la santé des citoyens. Nous sommes d'autant plus fiers de compter la Ville de Montréal parmi nos partenaires depuis 2008.

« Les municipalités jouent un rôle stratégique dans la prévention de l'obésité et de plusieurs maladies, car leurs interventions ont des impacts immédiats sur l'environnement et les modes de vie des citoyens. »

Des citoyens actifs : des gains considérables pour les municipalités

Obésité et sédentarité : des enjeux majeurs de santé publique

L'obésité est aujourd'hui un problème d'ampleur mondiale qui est devenu un enjeu de santé publique majeur dans de nombreux pays¹⁰. De nombreuses études réalisées au cours des dernières années convergent pour affirmer que les problèmes de surpoids, en particulier l'obésité, sont directement reliés à la prévalence accrue d'autres maladies chroniques telles que le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension de même que certains cancers.

Principaux faits

- Au Québec, près d'un enfant sur quatre et plus d'un adulte sur deux souffrent d'embonpoint ou d'obésité^{11,12}.
- Les problèmes de poids sévères frappent maintenant dès la petite enfance.
- L'inactivité physique est un facteur de risque de l'embonpoint, de l'obésité et de plusieurs maladies chroniques qui entraîne de sérieuses répercussions sur la productivité et le nombre d'années de vie en bonne santé¹³.
- Les jeunes bougent de moins en moins. Seulement 40 % sont suffisamment actifs¹⁴.
- Les coûts associés à l'inactivité physique et à l'obésité atteindront bientôt un tel niveau qu'ils viendront amputer une part importante du financement de l'État consacré aux autres secteurs¹⁵.

Le manque d'activité physique contribue à l'obésité

Au cours des dernières années, la condition physique des jeunes s'est détériorée. À tel point qu'un nombre croissant d'entre eux présentent des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires et de diabète de type 2¹⁶.

Sachant que l'inactivité physique est responsable d'un décès sur dix dans le monde, il est préoccupant de constater qu'au Québec une proportion inquiétante de la population est sédentaire autant dans ses loisirs que lors de ses déplacements¹⁷.

- 50 % des filles et 25 % des garçons de 6 à 11 ans n'atteignent pas le niveau recommandé de 60 minutes d'activité physique par jour¹⁸.
- 65 % des adolescentes et 48 % des adolescents n'atteignent pas le niveau recommandé de 60 minutes d'activité physique par jour¹⁹.
- 64,6 % des adultes n'atteignent pas le niveau d'activité physique recommandé de 30 minutes par jour²⁰.
- 55 % des adultes marchent moins d'une heure par semaine pour se déplacer²¹.
- Près de 60 % des élèves du secondaire ne font pas de transport actif durant l'année scolaire²².

Fardeau économique de la sédentarité et de l'obésité

L'obésité contribue de façon non négligeable aux coûts de notre système de santé. Le traitement des maladies associées à l'excès de poids et à l'obésité s'avère extrêmement coûteux :

- Pour l'année financière de 1999-2000, on estime que l'obésité aurait coûté 700 millions \$ aux Québécois, ce qui représente 5,8 % du budget consacré à la santé. Cette même étude a estimé à plus de 800 millions \$ les pertes en productivité²³.
- Une étude, réalisée en 2010, évalue à 30 milliards \$ par année le coût économique de l'embonpoint et de l'obésité au Canada²⁴. Ce montant est le résultat d'une demande accrue pour des soins médicaux et de la perte de productivité résultant d'une plus grande mortalité ou invalidité²⁵.

L'inactivité physique entraîne également de sérieuses répercussions sur la productivité et le nombre d'années de vie en bonne santé²⁶. Ainsi, elle est responsable d'une part substantielle des coûts directs et indirects des soins de santé^{27,28} :

- Coûts **directs** de l'inactivité physique au Canada en 2009 = 2,4 milliards \$
- Coûts **indirects** de l'inactivité physique au Canada en 2009 = 4,3 milliards \$
- Coûts **totaux** de l'inactivité physique au Canada en 2009 = 6,8 milliards \$
- Ceci représente 3,7 % des coûts totaux des soins de santé.

Les coûts associés au traitement des maladies chroniques attribuables aux problèmes de poids et à la sédentarité atteindront bientôt un tel niveau qu'ils viendront amputer une part importante du financement de l'État consacré aux autres secteurs²⁹. Au fur et à mesure que l'épidémie d'obésité progresse, les coûts sont appelés à augmenter significativement. L'état des finances publiques du Québec ne permet pas d'ignorer les conséquences de l'excès de poids et de la sédentarité sur le système de santé et l'ensemble des autres systèmes.

Portrait des habitudes de vie des Montréalais

Des données recueillies par la Direction de santé publique de Montréal, l'Institut de la statistique du Québec et Vélo Québec relèvent que :

- **Surplus de poids et obésité des Montréalais**³⁰
 - 43 % des adultes ont un poids supérieur au poids santé.
 - 13 % ont des problèmes d'obésité.
- **Niveau d'activité physique des Montréalais**
 - Seulement 15 % des élèves du secondaire sont suffisamment actifs durant leurs loisirs³¹.
 - 23 % des élèves du secondaire sont complètement sédentaires durant leurs loisirs et leur transport³².
 - 39 % des adultes sont peu actifs durant leurs loisirs³³.
- **Utilisation des déplacements actifs (marche ou vélo) des Montréalais**
 - Seulement 8,2 % des Montréalais marchent et 6 % utilisent leur vélo pour se déplacer au quotidien³⁴.
 - 53 % des adultes montréalais utilisent le vélo comme mode de transport³⁵.
 - 70,5 % des élèves du secondaire font très peu, ou aucun, déplacement actif durant l'année scolaire³⁶.

« 39 % des adultes montréalais sont peu actifs durant leur loisirs. »

- Sur le Plateau-Mont-Royal, le vélo occupe une part de 8,6 % et la marche une part de 30 %. Dans les secteurs regroupant les quartiers périphériques de Mercier, Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies, de même que l'arrondissement Anjou et la ville de Montréal-Est, ces parts sont de 0,5 % et de 11,4 %³⁷.

Le rôle des municipalités

Les habitudes de vie des familles sont largement influencées par leur milieu. La façon dont les villes sont aménagées agit sur la pratique d'activité physique chez les enfants et les adultes. Pensons notamment à l'organisation du transport, l'aménagement des rues, la présence ou l'absence de parcs et de sentiers de randonnée ou d'installations sportives et de loisirs^{38,39}. Même si les municipalités ne détiennent pas de responsabilités formelles en matière de santé, certaines de leurs décisions ont un impact direct sur le mode de vie des citoyens. Elles occupent également un rôle de premier plan en matière de développement des loisirs, notamment le sport et l'activité physique au sein de son territoire.

La municipalité est le palier gouvernemental le plus près du citoyen et dispose de nombreux leviers pour agir sur les habitudes de vie des citoyens.

« Les leviers municipaux sont importants pour la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. La municipalité encourage la mise en place et l'entretien d'infrastructures de loisir, de marchés publics ou de jardins communautaires, par exemple. La municipalité peut aussi favoriser un environnement socioculturel favorable en offrant une programmation et des services diversifiés, continus et adaptés aux besoins de divers groupes de la population. La municipalité a aussi le pouvoir d'adopter des politiques municipales familiales de loisir, de signer des ententes avec le milieu scolaire pour favoriser l'accès aux infrastructures, de revoir le règlement de zonage afin de limiter les restaurants rapides autour des écoles et d'aménager des circuits de mobilité active (sentier pédestre, sentier de ski de fond, piste cyclable, etc.). La municipalité peut également favoriser l'accès économique aux activités physiques par une tarification avantageuse des services. La municipalité, de concert avec les organismes du milieu, peut améliorer la qualité de vie des citoyens. »⁴⁰

Éric Forest
Maire de Rimouski et président de l'UMQ

Les municipalités doivent sortir de leur rôle traditionnel et prendre leur responsabilité en matière de santé et de saines habitudes de vie. Au même titre qu'elles animent une scène culturelle, elles doivent également assumer un leadership en matière de développement de sports et d'activités physiques sur

leur territoire. Par leur forte influence sur l'orientation du développement, le système de transport et l'aménagement du territoire, les décideurs municipaux peuvent jouer un rôle dans la promotion d'un mode de vie physiquement actif.

« La municipalité est le palier gouvernemental le plus près du citoyen et dispose de nombreux leviers pour agir sur les habitudes de vie des citoyens. »

Retombées d'une population active pour les municipalités

Un pouvoir d'attraction

En plus d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens, la pratique régulière d'activité physique renforce la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à la collectivité⁴¹.

L'activité physique et sportive est un outil important de développement local pour les municipalités puisqu'il permet de rassembler et de mobiliser des intervenants de la communauté dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents. Une municipalité qui offre la possibilité à ses citoyens d'être actifs au quotidien par un environnement physique qui favorise les déplacements à pied et à vélo et qui offre des services et des infrastructures de sports et de loisirs attrayants et facilement accessibles à toute sa population, augmente significativement son potentiel attractif et récréotouristique⁴².

Alors que Montréal doit se battre contre l'exode d'une partie de ses résidents vers la banlieue et les couronnes élargies, favoriser l'activité physique et sportive sur son territoire, lui permettrait :

- d'offrir un milieu de vie de qualité aux familles tant sur le plan social que de la santé^{43,44}
- d'augmenter le sentiment d'appartenance des citoyens et de rehausser son capital social^{45,46}
- d'augmenter sa capacité d'attraction de nouveaux résidents, d'investisseurs et de travailleurs, favorisant le développement économique et des revenus supplémentaires^{47,48}.

Les municipalités conçues en fonction de la vie de quartier, qui offrent davantage d'occasion de marcher ou d'utiliser un vélo et qui permettent des usages mixtes (résidences, bureaux et commerces), favorisent les interactions sociales entre les résidents ainsi que la participation de leurs citoyens à la vie politique et sociale, ce qui entraîne habituellement une meilleure santé physique et mentale⁴⁹. Ainsi, en améliorant les conditions de vie des familles et en favorisant l'activité physique et sportive sur son territoire, la Ville de Montréal investit dans l'avenir de sa communauté.



Crédit photo : Centre d'écologie urbaine de Montréal

Des avantages économiques

Les collectivités qui soutiennent l'activité physique, par un ensemble de moyens visant les citoyens de tous âges, bénéficient des avantages sur la santé de la population que cet exercice procure, en ayant, par exemple, une plus grande vitalité et une meilleure productivité⁵⁰.

Plusieurs études ont démontré un effet positif sur la valeur des propriétés résidentielles situées à proximité des parcs, des espaces verts et des installations de loisirs, pouvant entraîner des recettes fiscales plus élevées pour les municipalités⁵¹.

Les quartiers denses et favorables à la marche peuvent également offrir des bénéfices économiques en :

- réduisant les dépenses de transport des ménages⁵²
- augmentant les recettes fiscales des municipalités, à la fois en raison d'une hausse de la valeur foncière des propriétés et d'une réduction du coût des infrastructures⁵³.

En effet, les infrastructures nécessaires aux cyclistes et aux piétons sont très modestes par rapport à celles des moyens de transport motorisés⁵⁴. De plus, les sentiers pédestres et les pistes cyclables dans les secteurs urbains peuvent constituer des attractions touristiques et stimuler l'économie locale.

- On estime qu'en 2012, le tourisme cycliste a suscité 131 millions \$ d'activité économique au Québec⁵⁵.
- Les piétons et les cyclistes sont plus portés à dépenser leur argent dans les commerces près de chez eux, ce qui augmente nécessairement la viabilité économique de leur collectivité⁵⁶.

L'amélioration des modes de transport alternatifs à l'automobile a un impact positif sur l'économie des municipalités, autant en facilitant les déplacements des travailleurs qu'en améliorant l'accessibilité à tous les secteurs géographiques⁵⁷. De plus, les impacts économiques de la congestion, pour la seule région de Montréal, entraînent des pertes de plus de 1,5 milliard \$ par année⁵⁸.

Bon pour l'environnement, la santé et la sécurité

Les résidents des quartiers aménagés pour la marche font entre 35 et 45 minutes d'activité physique de plus par semaine que les gens de milieu socioéconomique similaire habitant des quartiers peu favorables à la marche. Ils sont aussi moins enclins à souffrir d'embonpoint ou d'obésité^{59,60}. Chaque kilomètre parcouru à pied sur une base quotidienne est associé à une diminution de presque 5 % de la probabilité d'être obèse⁶¹.

Nous savons tous aujourd'hui que le transport motorisé est directement relié à la production de gaz à effet de serre, donc aux changements climatiques, et à la hausse des températures en milieu urbain. Ce phénomène affecte particulièrement les grandes villes où l'on trouve de plus en plus d'îlots de chaleur, en raison de la chaleur dégagée par les voitures, de la forte minéralisation des sols, de la disparition du couvert végétal. En plus de favoriser un mode de vie physiquement actif, une hausse du niveau d'utilisation des transports actifs aurait des retombées positives sur l'environnement⁶².

De plus, il est bien démontré que la circulation motorisée intense diminue grandement le sentiment de sécurité des gens et leur niveau d'interaction sociale. Les enfants des quartiers à forte circulation (souvent défavorisés) sont plus enclins à rester à la maison. Il est aussi important de rappeler que le sentiment d'appartenance à une ville ou à un quartier est fonction du sentiment de sécurité et de bien-être de ce lieu, contribuant même à la réduction de la criminalité dans les quartiers⁶³.

Recommandations

Recommandations de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports sur le dossier *Montréal, physiquement active*

Texte intégral :

[...]

Attendu les engagements prévus à l'article 22 de la Charte montréalaise des droits et responsabilités sur la promotion d'un mode de vie actif;

Attendu l'adoption en 2008 de la Charte du piéton en tant que chapitre particulier du Plan de transport de Montréal;

Considérant que Montréal, physiquement active s'inscrit dans l'esprit des plans directeurs et des politiques de la Ville qui valorisent l'activité physique, notamment le Plan d'urbanisme de Montréal (2004), le Plan de transport (2008), la Politique familiale de Montréal (2008), la Politique pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal (2008), le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, la Déclaration de la Ville de Montréal sur le sport régional (2010), la Politique municipale d'accessibilité universelle (2011), le Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015 et la Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017;

Considérant que les objectifs de Montréal, physiquement active interpellent tant les arrondissements que divers services corporatifs de la Ville centre en regard de leurs compétences respectives :

- celles des arrondissements à l'égard des parcs, équipements de sports ou de loisirs, de l'organisation des loisirs sportifs et du soutien des organismes dont le but est d'organiser et de favoriser l'activité physique;
- celles de la Ville centre en matière de gestion des équipements collectifs et de concertation entre les différentes unités de la Ville visant des actions plus transversales;
- celle de l'agglomération en matière d'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale;

Considérant qu'il existe de multiples organisations gouvernementales, non gouvernementales et organismes associatifs qui partagent les préoccupations de la Ville pour accroître l'activité physique et le sport pour tous;

Considérant que des efforts concertés et complémentaires seront nécessaires entre les différents services corporatifs de la Ville de Montréal, les arrondissements, les gouvernements supérieurs, leurs organismes mandataires et les organismes associatifs;

Considérant que les plans et politiques de la Ville ont mené à des actions concrètes pour l'accroissement du nombre de déplacements actifs et de nouvelles voies cyclables, et que de nouvelles orientations et mesures devront être ajoutées;

Considérant que diverses actions de la Ville en matière d'environnement, de verdissement et de protection de nos milieux naturels ont aussi été engagées au cours des dernières années;

Considérant l'engagement de Montréal d'introduire l'analyse différenciée selon le sexe (l'ADS) dans ses politiques, programmes et projets;

Considérant que le Plan régional de santé publique 2010-2015 incite de nombreux partenaires concernés par les actions de santé publique, à travailler de concert afin de mettre en place des conditions propices pour réduire les inégalités sociales et réduire la prévalence des maladies chroniques;

Considérant que la promotion de l'activité physique et de la saine alimentation sera une des mesures proposées visant à faire avancer l'application du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020 de l'Organisation mondiale de la santé;

Considérant qu'un changement culturel s'impose auprès des populations plus particulièrement défavorisées et des décideurs pour s'engager de manière urgente à accroître l'activité physique et de réduire la sédentarité puisque ce virage constitue l'une des réponses aux préoccupations de la communauté locale et mondiale pour l'amélioration de la santé publique et la qualité de vie;

Considérant que la Ville reconnaît que le déplacement actif, l'activité physique et le sport jouent un rôle déterminant dans le développement global de la personne, particulièrement celui des enfants et qu'elle place la personne et la famille au centre de ses préoccupations;

Considérant qu'il est prioritaire que ces préoccupations soient placées au plus haut niveau de décision de la Ville de Montréal et qu'elles soient présentées à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation sur le Plan de Développement de Montréal;

La commission recommande :

Vision globale et plan d'action

R-1

Que l'administration travaille de concert avec les arrondissements et les partenaires à l'élaboration d'une vision globale partagée de la vie active et qu'elle établisse un plan d'action concerté ciblant l'ensemble des activités et services municipaux qui peuvent favoriser un mode de vie physiquement actif.

Cette vision devra être élaborée dans le respect des réalités locales et fondée sur l'équité territoriale des services offerts, l'inclusion sociale, l'accès à toutes les clientèles ainsi que l'accessibilité universelle. Pour ce faire, que la Ville :

- adhère à la Charte internationale de Toronto pour l'activité physique qui constitue un appel mondial à l'action, qu'elle intègre les principes directeurs de la Charte dans ses interventions quotidiennes et qu'elle fixe des cibles chiffrées comparables pour mesurer l'évolution de la santé de la population;
- mandate le Service de la qualité de vie et sa Direction des sports et de l'activité physique pour :
 - préparer un avant-projet de politique sur l'activité physique, vers une ville active et sportive;
 - présenter cet avant-projet à la population dans le cadre d'un Sommet de Montréal, ville active en 2014, afin de permettre à Montréal de se doter d'un plan d'action

commun avec les partenaires et d'un fonds public et privé de soutien annuel à sa mise en œuvre;

- favoriser la mise en place d'un comité provisoire composé de personnalités issues du milieu public et privé pour l'organisation de ce sommet;
- encourager, une fois la politique adoptée, la mise en œuvre entre les divers paliers d'intervention (arrondissements et ville centre) de plans d'action sur les saines habitudes de vie.

Promotion de l'activité physique, de ses bienfaits et du plaisir de bouger

R-2

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires, priorise la promotion de l'activité physique et de ses bienfaits pour inscrire Montréal comme une ville physiquement active et en santé, notamment par :

- la réalisation de campagnes de sensibilisation conjointes;
- la consolidation des différents outils de diffusion de l'offre d'activités de la municipalité et de ses partenaires;
- la mise en œuvre de stratégies particulières comme le programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles pour rejoindre prioritairement les groupes de citoyens qui sont peu actifs;
- la tenue d'événements mobilisateurs à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale dans lesquels le mode de vie physiquement actif et le sport sont valorisés et auxquels sont associés des athlètes montréalais et des personnalités qui représentent des modèles à suivre pour la population.

Pratique libre et spontanée d'activités physiques en toutes saisons

R-3

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires, favorise l'animation des espaces publics et des grands parcs de façon à multiplier les occasions d'être physiquement actif en adoptant des stratégies fondées sur la pratique libre et spontanée d'activités physiques, sportives, de loisir actif et de plein air urbain durant toutes les saisons, et spécialement durant la saison hivernale.

Valorisation de l'offre de services

R-4

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires, améliore le déploiement de son offre de services, de ses façons de faire et du financement associé et s'assure de la mise en place des services afférents nécessaires de manière à :

- rejoindre l'ensemble de la population, plus particulièrement les jeunes, autant les filles que les garçons, les personnes âgées, les personnes ayant des limitations et les communautés culturelles;
- permettre une plus grande accessibilité économique aux services par le biais de nouvelles formules appropriées, par exemple la carte rabais prépayée pour les familles ou la création d'une carte Accès-Jeunes ;
- améliorer la qualité de vie dans les secteurs en requalification et les quartiers durables en projet.

Planification générale de l'aménagement urbain

R-5

Que l'administration revoit la planification générale de l'aménagement urbain de son territoire de manière à inclure la notion d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. À cette fin,

- qu'elle intègre de nouvelles orientations et interventions favorisant l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et la saine alimentation au Plan de développement de Montréal et qu'elle les traduise par des mesures concrètes dans le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;
- qu'elle intègre dans tout nouveau projet de développement urbain des mesures d'aménagement favorisant le transport actif et collectif, ainsi que le développement d'aires récréatives intégrées à ces aménagements;
- qu'elle favorise l'aménagement de quartiers sécuritaires, l'accès à des équipements récréatifs et sportifs tout en assurant des services de proximité, la mixité des usages, la connectivité entre les secteurs, la diminution des barrières physiques et l'accès aux parcs et espaces verts.

Cohérence, connectivité et partage du réseau viaire

R-6

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et la Direction des transports, mette l'emphase sur la cohérence et le partage du réseau viaire montréalais en tenant compte des besoins de tous les usagers de la voie publique. À cette fin,

- qu'elle développe et aménage un réseau viaire qui encourage davantage le vélo et la marche à pied;
- qu'elle favorise un arrimage plus adéquat entre le réseau de transport collectif et les pistes cyclables, en demandant par exemple, que les autobus et les trains soient munis de dispositifs permettant d'y loger des bicyclettes;
- qu'elle soutienne le développement en continu de parcs et d'espaces verts, de pistes cyclables, de corridors piétonniers, de plateaux sportifs extérieurs et de parcs linéaires ainsi que l'aménagement des berges pour favoriser la pratique libre et les activités récréatives;
- qu'elle élabore un guide d'aménagement durable des rues de Montréal illustrant les meilleures pratiques pour tous les types de déplacements;
- qu'elle intègre de nouvelles orientations et interventions favorisant l'adoption de saines habitudes de vie dans tous les projets de quartiers verts;
- qu'elle accélère la réalisation des Plans locaux de déplacement dans chaque arrondissement et l'application des mesures du Plan de transport (2008) qui touchent les piétons et les cyclistes.

Priorisation des déplacements actifs

R-7

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et la Direction des transports, priorise les déplacements actifs. À cette fin,

- qu'elle s'assure de l'application rigoureuse des mesures contenues dans la Charte du piéton, chapitre particulier du Plan de transport (2008);
- qu'elle s'assure de l'application rigoureuse des règlements de sécurité routière, plus particulièrement de l'article 386 du Code de la sécurité routière qui interdit le stationnement à moins de 5 mètres d'un passage piétonnier;
- qu'elle valorise les corridors piétonniers et cyclables pour faciliter les déplacements actifs vers les écoles primaires et secondaires et pour contrer les multiples barrières physiques, particulièrement pour les secteurs enclavés par les autoroutes, et les chemins de fer;

- qu'elle relève le niveau de priorité concernant l'entretien et le déneigement des réseaux piétonniers et de certaines pistes cyclables durant la saison hivernale;
- qu'elle prévoit des temps de traverse suffisants et sécurise les intersections afin de permettre des déplacements plus sécuritaires à l'intention des personnes âgées et des enfants qui se rendent à l'école à pied ou à vélo;
- qu'elle améliore la signalisation pour mieux indiquer la présence de passages piétonniers de même qu'elle implante de meilleures mesures d'apaisement de la circulation telles que les saillies de trottoirs;
- qu'elle fasse des représentations auprès du ministère des Transports du Québec pour évaluer la possibilité de réviser ou d'ajuster certaines normes du cadre réglementaire provincial en matière de transport à la réalité montréalaise, en vue d'améliorer le transport actif.

Aménagement urbain relevant du design actif

R-8

Que l'administration mobilise, en concertation avec les arrondissements et les directions concernées, les forces vives de Montréal sur le plan du design pour créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie. Pour ce faire,

- qu'elle se dote d'un guide des bonnes pratiques en matière d'aménagement du territoire;
- qu'elle favorise l'appropriation du design actif dans des projets de requalification urbaine sur le territoire montréalais, par exemple pour le pôle Maisonneuve, les berges ou le secteur de l'Hippodrome;
- qu'elle favorise les principes LEED pour l'aménagement des quartiers et ceux développés par le Physical Activity Innovation Credit pour les bâtiments publics ou tout autre mesure appropriée.

Promotion d'une saine alimentation / interdiction de restauration rapide près des écoles

R-9

Que l'administration adresse au comité permanent sur l'agriculture urbaine et la Direction du développement durable la préoccupation citoyenne reliée à l'importance d'offrir un plus large accès à des ressources alimentaires saines sur le territoire et des défis qui l'accompagnent en matière de réglementation entre les arrondissements et de déploiement du réseau des jardins communautaires et collectifs ; qu'elle invite les arrondissements à adopter un moratoire pour interdire l'implantation de nouveaux commerces de restauration rapide près des institutions scolaires et à introduire progressivement une offre de produit santé équivalente ou supérieure dans ses établissements collectifs (culturels, de loisirs, sportifs et communautaires).

Montréal vert et bleu / Accès aux berges

R-10

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements, intensifie leurs actions communes pour le développement d'un Montréal vert et bleu, où les parcs, les places publiques et les berges sont aménagés et animés pour qu'ils deviennent des destinations privilégiées pour l'activité physique en toutes saisons. À cette fin, qu'elle crée :

- des corridors avec les milieux naturels, les jardins et les ruelles;
- des promenades le long des berges et des points d'accès à l'eau;
- des places publiques au cœur des quartiers;
- un réseau attrayant avec l'ensemble de nos équipements collectifs de propriété municipale, scolaire et institutionnelle.

Appropriation des ruelles publiques vertes et blanches

R-11

Que la Direction générale désigne les services appropriés pour revoir, en collaboration avec les arrondissements, les responsabilités liées à la sécurité, l'accessibilité, l'entretien et l'aménagement de ruelles vertes et blanches de manière à favoriser l'appropriation de ces espaces par les citoyens et les jeunes pour s'exprimer, jouer et faire de l'exercice, en :

- étudiant la faisabilité d'harmoniser les règlements sur l'occupation du domaine public entre les arrondissements pour l'appropriation des ruelles publiques;
- prévoyant des mesures et conditions sur l'aménagement de ruelles blanches et vertes;
- mettant en place des programmes conjoints d'aménagement de la Ville centre et des arrondissements au bénéfice des regroupements de citoyens.

Redéploiement de l'intervention municipale et financement

R-12

Que l'administration mandate la Direction des sports et de l'activité physique pour revoir, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires concernés, le déploiement de son intervention et s'assurer de la répartition adéquate de son offre de services, de manière à :

- assurer la présence et la visibilité des grands ensembles sportifs d'intérêt exceptionnel sur le territoire montréalais et le rayonnement sportif de Montréal, notamment des pôles sportifs de Maisonneuve, du parc JeanDrapeau, du Complexe sportif Claude-Robillard, du Complexe environnemental de Saint-Michel, et du parc Jarry, entre autres;
- à soutenir tous les niveaux de pratique sportive (initiation, récréation, compétition et excellence) en tenant compte de l'importance du sport organisé comme élément mobilisateur favorisant l'appartenance à un groupe et l'inclusion sociale des jeunes;
- finaliser la démarche des plans d'interventions sectoriels en activité physique et en sport et compléter leur financement par des mesures appropriées;
- favoriser l'accès à des équipements récréatifs et sportifs de proximité de manière à améliorer la qualité de vie des collectivités, en priorité dans les secteurs les plus défavorisés;
- permettre une meilleure cohésion des stratégies d'intervention municipales et gouvernementales en sport et de leur soutien financier;
- favoriser le partage des connaissances et l'émergence d'actions collectives sur le plan de la recherche, de la veille, de la formation au perfectionnement, du réseautage et du soutien à la relève des intervenants de la Ville et des organismes partenaires;
- développer de nouveaux partenariats financiers souples et tangibles entre les institutions, les organismes associatifs, les athlètes, les entreprises et le secteur public;
- obtenir de nouvelles sources de revenus, de redevances et d'incitatifs fiscaux tant pour la Ville que pour le milieu;
- augmenter la part du budget municipal consacré à l'amélioration de la santé des citoyens par l'activité physique et le sport pour tous.

Concertation scolaire-municipale

R-13

Que l'administration inscrive la concertation scolaire-municipale au rang de ses priorités non seulement sous l'angle du partage des locaux scolaires et municipaux, mais aussi sur le besoin de créer des actions communes entre l'école, la famille et la communauté, en :

- associant les commissions scolaires de Montréal dans de nouvelles stratégies de coopération pour le développement d'un mode de vie physiquement actif et la saine alimentation;
- se dotant de nouvelles règles pour le partage des locaux au bénéfice de la famille, des jeunes et des citoyens.

Les recommandations de la commission ont été adoptées à l'unanimité lors de l'assemblée publique du 12 juin 2013.

Agir ensemble pour faire plus!

Les municipalités occupent un rôle stratégique dans la prévention de l'obésité, car leurs interventions ont des impacts immédiats sur l'environnement et les modes de vie des citoyens. Déjà, plusieurs d'entre elles se sont engagées dans cette voie, dont la Ville de Montréal.

La pratique d'activité physique et sportive contribue à la qualité de vie et doit se positionner comme l'une des préoccupations constantes de la Ville et comme incontournable pour son développement. Cette vision doit s'actualiser au sein de tous les services de la Ville et être prise en considération dans la planification des interventions municipales et plus particulièrement dans le *Plan de développement de Montréal*.

Alors que plusieurs plans, politiques et programmes ont été développés à Montréal pour favoriser la mobilité des citoyens et la qualité de vie des familles, il existe des écarts entre les arrondissements et la mise en œuvre des actions. Il faut donc s'assurer d'une complémentarité des actions et d'une vision plus globale en matière d'activité physique et sportive afin d'assurer une adhésion plus uniforme dans l'ensemble des arrondissements.

À propos de la Coalition Poids

La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids), une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec, a pour mandat de réunir les appuis nécessaires pour revendiquer des modifications législatives et réglementaires et des politiques publiques dans trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) afin de favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé qui contribueront à prévenir les problèmes de poids.

Depuis sa création en 2006, la Coalition Poids est devenue une voix de revendication bien établie appuyée par plus de 220 partenaires issus de différents milieux tels que le monde municipal, scolaire, de la santé, de la recherche, de l'éducation, de l'environnement, de la nutrition et de l'activité physique.

Les partenaires de la Coalition Poids reconnaissent l'importance d'agir pour prévenir les problèmes reliés au poids et appuient les mesures environnementales suivantes :

Secteur agroalimentaire :

- La disparition de la malbouffe et des boissons gazeuses des écoles et des hôpitaux
- Une application rigoureuse de la politique alimentaire dans les écoles primaires et secondaires
- Une politique d'étalage responsable dans les marchés d'alimentation
- Des cours de cuisine dans les écoles pour développer le savoir-faire culinaire et le plaisir de bien s'alimenter
- Des menus offrant des portions modérées dans les restaurants
- Une taxe dédiée pour soutenir des actions de prévention des problèmes de poids

Secteur de l'environnement bâti :

- Un environnement sécuritaire autour de chaque école pour que les enfants puissent s'y rendre à pied ou à vélo
- Une politique d'école active
- Des ententes entre les municipalités et les écoles afin d'accroître l'utilisation des installations sportives en dehors des heures de classe
- Multiplication des parcs, des espaces verts, des pistes cyclables et des réseaux piétonniers
- Limitation de l'utilisation de l'automobile dans certaines zones
- Amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services de transport en commun

Secteur socioculturel :

- Une réglementation sur les produits, services et moyens amaigrissants
- L'application rigoureuse de la réglementation sur la publicité destinée aux enfants
- Des mesures législatives ou réglementaires pour limiter l'empiètement de la publicité dans les espaces publics
- La création d'un organisme indépendant pour régir l'industrie de la publicité
- L'implantation d'une politique de conciliation travail-famille pour permettre aux familles de prioriser leur santé et leur bien-être

4126, rue St-Denis, bureau 200
Montréal (Québec) H2W 2M5
Tél. : 514 598-8058 | Téléc. : 514 528-5590
info@cqpp.qc.ca | cqpp.qc.ca
twitter.com/CoalitionPoids | facebook.com/CoalitionPoids



Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec

Liste des partenaires en date du 27 août 2013

Organisations partenaires :

- Accès transports viables
- ACTI-MENU
- Agence de la santé et des services sociaux de Chaudières-Appalaches
- Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
- Agence de la santé et des services sociaux du Bas-St-Laurent
- Alberta Policy Coalition for Chronic Disease Prevention (APCCP)
- Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS)
- Anorexie et boulimie Québec (ANEB)
- Apothicaire-Consultant
- Archevêché de Sherbrooke
- Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Ville de Montréal
- Association des dentistes de santé publique du Québec
- Association des jardiniers maraîchers du Québec
- Association des urbanistes et des aménagistes municipaux du Québec
- Association pour la santé publique du Québec
- Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
- Ateliers Cinq Épices
- Atelier Je suis capable
- Azimut Santé
- Carrefour action municipale et famille
- Cégep de Sherbrooke
- Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
- Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
- Centre de santé et de services sociaux de Jonquière
- Centre de santé et de services sociaux de Matane
- Centre de santé et de services sociaux de Papineau
- Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette
- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
- Centre de santé et de services sociaux de Témiscaming-et-de-Kipawa
- Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
- Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
- Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière
- Centre de santé et de services sociaux Drummond
- Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon
- Centre d'écologie urbaine de Montréal
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal
- Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
- Centre hospitalier universitaire de Sainte-Justine
- Centre Normand
- Centre sportif Alphonse-Desjardins
- Chambre de commerce de Fleurimont
- Chambre de commerce de Sherbrooke

- Collège régional Champlain
- Comité Action Matapédia en Forme (CAMEF)
- Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
- Commission scolaire des Phares
- Communication Plaisir & Nutrition
- Conseil québécois du loisir
- Contrast
- Coup de pouce scolaire
- CytoKIN
- Déjeuner pour apprendre
- Direction de santé publique et d'évaluation de Chaudière-Appalaches
- Direction de santé publique de la Montérégie
- Éclipse, Entreprise d'insertion
- Edupax
- ÉquiLibre – Groupe d'action sur le poids
- Équipe PAS à PAS du CSSS La Pommeraie (Brome-Missisiquoi)
- Équiterre
- Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec
- Fédération des kinésiologues du Québec
- Fédération québécoise du scoutisme / Association des scouts du Canada
- Fondation des maladies du cœur du Québec
- Fondation Lucie & André Chagnon
- Institut de Cardiologie de Montréal
- International Federation of Medical Students' Associations Maroc
- International Federation of Medical Students' Associations-Québec (IFMSA-Québec)
- Jeunes pousses
- Kinergex inc
- La Tablée des chefs
- Le Collectif de la table des écoliers
- Les diététistes du Canada (section Québec)
- Les YMCA du Québec
- Maison des jeunes la Parenthèse, Québec
- Maison des jeunes La Zone, Saint-Ferréole-les-Neiges
- Municipalité de Lac-Etchemin
- Municipalité de Sainte-Martine
- Municipalité régionale de comté d'Argenteuil
- Nomade entraînement
- Québec en Forme
- Québec en santé – Groupe d'action pour une saine alimentation
- Regroupement des cuisines collectives du Québec
- Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)
- RSEQ Cantons-de-l'Est
- RSEQ Est-du-Québec
- RSEQ Laurentides-Lanaudière
- RSEQ Mauricie
- RSEQ Montérégie
- RSEQ Québec – Chaudière-Appalaches
- RSEQ Saguenay – Lac St-Jean

- Réseau québécois de Villes et Villages en santé
- Santé Active
- Sherbrooke Ville en santé
- Société canadienne du cancer
- Société de recherche sociale appliquée
- Société de transport de Sherbrooke
- Société de transport du Saguenay
- Sports-Québec
- Tennis Québec
- Union des municipalités du Québec
- Université de Sherbrooke
- Vélo Québec
- Ville de Baie-Saint-Paul
- Ville de Boisbriand
- Ville de Chambly
- Ville de Granby
- Ville de Joliette
- Ville de Laval
- Ville de Lévis
- Ville de Lorraine
- Ville de Matane
- Ville de Montmagny
- Ville de Montréal
- Ville de Rimouski
- Ville de Rivière-du-Loup
- Ville de Roberval
- Ville de Rouyn-Noranda
- Ville de Saguenay
- Ville de Saint-Georges
- Ville de Saint-Hyacinthe
- Ville de Shawinigan
- Ville de Sherbrooke
- Ville de Sorel-Tracy
- Viomax
- Vivre en ville

Individus partenaires :

- Marc Antoine, diététicien-nutritionniste
- Hedwige Auguste, étudiante en santé communautaire, Université de Montréal
- Simon Bacon, professeur agrégé, Université Concordia
- Alessandra Barba, diététiste
- Karolyne Baril, kinésiologue-conseillère en promotion de la santé, CSSS Champlain-Le Moyne
- Micheline Beaudry, professeure retraitée de nutrition publique
- Annie Beaulé Destroismaisons, étudiante à la maîtrise en nutrition, Université de Montréal
- Marika Beaulé, nutritionniste, CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa
- Weena Beaulieu, diététiste-nutritionniste, Réseau des services à la petite enfance de l'Est-du-Québec
- Karine Beauregard, conseillère pédagogique, Commission scolaire des Hautes-Rivières
- Maryse Bédard-Allaire, chargée de projet – Saines habitudes de vie – Politique familiale municipale, Carrefour action municipal et famille
- Murielle Béland, hygiéniste dentaire, CSSS du Grand Littoral
- Pascale Bellemare, conseillère en promotion de la santé et kinésiologue, CSSS d'Argenteuil
- Simon Bellerive, agent de développement, Québec en Forme
- Stéphanie Benoit, nutritionniste scolaire, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et étudiante en santé publique
- Roch Bernier, M.D., médecin
- Julie Bernier-Bachand, technicienne en diététique
- Patricia Blackburn, professeure, département des sciences de la santé, Université du Québec à Chicoutimi
- Félix Blain, étudiant
- Karine Blais, nutritionniste, CSSS du sud de Lanaudière
- Pierre-Charles Blais, kinésiologue
- Geneviève Bois, étudiante, Université de Montréal
- Paul Boisvert, coordonnateur, Chaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval
- Stéphanie Boivin, Designer de jeux vidéo, Ludia
- Louise Boudreau, enseignante, Commission scolaire Eastern Townships
- Alysson Bourgault, agente de développement, Québec en Forme
- Thierry Bourgoignie, professeur titulaire, directeur du Groupe de recherche en droit international et comparé de la consommation (GREDICC), Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal
- Jean-Guy Breton, consultant et ancien maire de Lac-Etchemin
- Emmanuelle Brind'Amour, coordonnatrice de regroupement, Jeune et en Santé
- Annie Brouard, chargée de projet, Egzakt
- Martin Brunet, éducateur physique, Commission scolaire des Patriotes
- Caroline Brutsch, nutritionniste, CSSS d'Argenteuil
- Sarah Burke, étudiante en santé publique, Johns Hopkins University
- Ariane Cantin, étudiante, Hôpital de la Cité de la Santé de Laval
- André Carpentier, directeur adjoint à la recherche – professeur agrégé, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
- John Carsley, médecin spécialiste en santé publique, Vancouver Coastal Health
- Diane Chagnon, diététiste-nutritionniste, Université de Sherbrooke
- Jean-Philippe Chaput, chaire de recherche junior, Children's Hospital of Eastern Ontario Research Institute
- Patrice Chrétien Raymer, étudiant en médecine, Université de Montréal

- Marie-Soleil Cloutier, professeur, Université de Montréal
- Sherryl-Ann Cloutier, étudiante et stagiaire en kinésiologie, Université du Québec à Trois-Rivières
- Mario Couture, éducateur
- Marie-Ève Couture-Ménard, étudiante au doctorat en droit, Université McGill
- Cécile D'Amour, retraitée de l'enseignement
- Émilie Dansereau-Trahan, chargée du dossier PSMA, Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
- Isabelle Dargis, kinésiologue et massothérapeute
- Jean-Marie De Koninck, professeur en mathématiques, Université Laval
- Irène Dehghani, diététiste et fondatrice, Nutrition Zen
- Louis Delisle, directeur – fondateur, Compassion poids santé
- Marie-Christine Déry, coassociée, Cytokin
- Catherine Desforges, nutritionniste
- Amélie Despatis, étudiante en kinésiologie, Université du Québec à Trois-Rivières
- Julie Desrosiers, nutritionniste et agente de planification, de programmation et de recherche, Agence de la santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Romain Dhoulilly, éducateur médico-sportif et entraîneur santé
- Jean-Yves Dionne, consultant-éducateur, pharmacien, Apothicaire-Consultant
- Diane Dufresne, agente de promotion, CSSS Jardins-Roussillons
- Lyne Duhamel, conseillère pédagogique, Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles
- Jacinthe Dumont, agente de planification, programmation et recherche, Agence de la santé et de services sociaux du Saguenay – Lac St-Jean
- Louali Fatna, résidente en santé communautaire
- Christiane Fauteux, nutritionniste
- Alexandra Ferron, chargée de projet en nutrition, CAL des Rivières
- Martine Fortier, conseillère en promotion de la santé, Direction de santé publique de Montréal
- Michel Fortin, enseignant, Collège Durocher Saint-Lambert
- Marie-Chantal Fournel, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique de la Montérégie
- Karine Fournier, enseignante en éducation physique, Cégep de l'Outaouais
- Yannick Fournier, Yin-Yan Sushi
- Evelyne Gagné, étudiante en criminologie, Université Laval
- Martine Gagnon, secrétaire-réceptionniste, Association pour la santé publique du Québec
- Thierry Gagnon, kinésiologue, président, Nomade entraînement
- Vincent Gagnon, enseignant, École secondaire Jacques-Rousseau
- Jasmine Ghoddoussi, diététiste
- Catherine Godin, nutritionniste en santé publique, Conseil Cri de la santé et de services sociaux de la Baie-James
- Valéry Gratton, adjointe – soutien à l'infrastructure & gestion des serveurs, Loto-Québec
- Karine Gravel, nutritionniste et candidate au doctorat en nutrition, Université Laval
- Guylaine Grenier, agente de développement, Agence canadienne de développement international
- Geneviève Guérin, analyste-recherchiste – dossier devenir et être parents, Association pour la santé publique du Québec
- Assomption Hounsa, ministère de la santé du Bénin
- Louis W. Jankowski, retraité, professeur – physiologie de l'exercice
- Marie-Claude Jean, infirmière, CLSC des Patriotes

- Florence Junca-Adenot, professeure en études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal
- Carl-Étienne Juneau, candidat au doctorat, Université de Montréal
- Filiz Kabakci, diététiste-nutritionniste, Clinique médicale Rockland^{MD} et Nautilus Plus
- Emmanuelle Labonté, étudiante
- Michel Lachapelle, conseiller Kino-Québec
- Véronik Lacombe, gérante d'artiste et productrice de spectacles
- Joseph Laevens, étudiant à la maîtrise en architecture, Université de Toronto
- Marie-Anne Lafontaine, diététiste-nutritionniste, Centre hospitalier St. Mary's
- Pier-Marc Lamarre, étudiant-nutritionniste
- Julie Lamontagne, chargée de projet en transport actif, Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur
- Marie-France Langlois, professeur titulaire, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
- Mathieu Lapointe-Ricard, étudiant en diététique, Cégep de Saint-Hyacinthe
- Catherine Larouche, directrice des projets et du développement, PremièreAction Restauration
- Richard Larouche, étudiant au doctorat en sciences de l'activité physique, Université d'Ottawa
- Sylvie Larouche, diététiste clinicienne
- Geneviève Lasnier, enseignante au primaire
- Hélène Laurendeau, nutritionniste et animatrice
- Lucie Laurin, Diététiste en santé publique, CSSS Jardins-Roussillon
- Julie Leblanc, entraîneuse personnelle
- Marie-Denise Lecavalier, retraitée
- Camille Leduc, retraité et membre du conseil d'administration du CSSS de la Baie-des-Chaleurs
- Annabelle Lemire, étudiante en technique de diététique, Collège Montmorency
- Bonnie Leung, nutritionniste, Conseil Cri de santé et des services sociaux de la Baie James
- Danielle Léveillé, enseignante, Commission scolaire de Montréal – Centre Gabrielle-Roy
- Paul Lewis, professeur, Université de Montréal
- Danielle Lizotte-Voyer, professeur, Cégep de l'Outaouais
- Kim Loranger, kinésiologue, CHU Sainte-Justine
- Cinthia Maheu, Agente de promotion et prévention, CSSS Jardins-Roussillon
- André Marchand, agent de planification, programmation et recherche, Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay – Lac St-Jean
- Valérie Marcon, chargée de projets, Accès transports viables
- Joanne Martin, nutritionniste saines habitudes de vie, CSSS Champlain-Charles-Le Moyne
- Richard Massé, directeur, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
- Marie-France Meloche, nutritionniste
- Karolane Mercier, agente de développement, B-Carbure
- Stéphanie Mercier, chargée de projet Web, Egzakt
- Caroline Michaud, nutritionniste
- Johane Michaud, infirmière clinicienne préventionniste, Centre de santé et de services sociaux de Thérèse-de-Blainville
- Marjolaine Mineau, coordonnatrice, acquisitions et doublage, Canal Vie, Astral
- Anne-Marie Mitchell, diététiste-nutritionniste, Clinique médicale Rockland^{MD} et Hôpital du Sacré Cœur de Montréal
- Geneviève Morin, enseignante, Commission scolaire des Iles
- Marilou Morin, diététiste-nutritionniste, CSSS de Vaudreuil-Soulanges
- Randala Mouawad, agente de planification, de programme et de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal – Direction de santé publique

- Jean-Claude Moubarac, candidat au doctorat en santé publique
- Rafael Murillo Sterling, président, Gym Social inc.
- Geneviève Nadeau, nutritionniste, Nadeau Nutrition
- Apraham Niziblian, étudiant, Faculté de droit – Université McGill
- Eric Notebaert, M.D., urgentologue, Université de Montréal
- Josée Noury, aide-cuisinière, Aramark Québec
- Gilles Paradis, M.D., professeur au département d'épidémiologie, biostatistiques et santé au travail, Université McGill
- Kathleen Pelletier, M.D., médecin, Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay – Lac St-Jean
- Véronique A. Pelletier, pédiatre consultant, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et Université de Montréal
- Martine Pépin, agente de planification en santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- Jean Perrault, ancien maire de la Ville de Sherbrooke et ancien-président de l'Union des municipalités du Québec
- Vanessa Perrone, nutritionniste
- Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement – Chef d'équipe, Direction des sports et de l'activité physique, Ville de Montréal
- Andréane Poliquin, conseillère en communication, Québec en Forme
- Samuel Pothier, étudiant en science politique et communication
- Marie-Ève Pronovost, infirmière responsable service santé, Cégep de Saint-Félicien
- Vanessa Provost, nutritionniste, CSSS Haut-Richelieu-Rouville
- Sylvain Pruneau, fromager
- Amanda Robinson, Analyste d'affaires en marketing, DTI Software
- Lise Roche, conseillère
- Alain Rochefort, webmestre
- Claudia Rousseau, serveuse, restaurant Chez œufs
- Mathieu Roy, candidat au doctorat en santé publique, Université de Montréal
- Sonia Roy, enseignante-infirmière, Commission scolaire du Val-des-Cerfs
- Manon Sabourin, hygiéniste dentaire, Conseil Cri de santé et des services sociaux de la Baie James
- Marion Saucet, chargée de projet, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, Mâcon, France
- Micheline Séguin-Bernier, consultante, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- Martin Sénéchal, étudiant au doctorat, Université de Sherbrooke
- Richard Sévigny, agent de développement, Conférence régionale des élus de l'Outaouais
- Dominique Sorel, ingénieure
- Véronique St-Michel, coordinatrice conférence EGOS 2013, HEC Montréal
- Chantal St-Pierre, accompagnatrice École en santé, CSSS de l'Énergie
- Andréane Tardif, chargée de projet, Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
- Bianka Tardif, coordonnatrice à la citoyenneté et à l'entrepreneuriat
- Laurent Teasdale, kinésiologue, Orange Santé
- Jacques Émile Tellier, consultant, Entreprises Multi-Services inc.
- Vanessa Théorêt, nutritionniste-diététiste, CSSS du Haut-Saint-Laurent
- François Thibault, spécialiste d'applications, Kontron Canada
- Irène Tilkian, diététiste et Fondatrice, Nutrition Zen

- Sabine Tilly, fondatrice, ZEN BALANCE « mon équilibre »
- Élyse Tremblay, étudiante en kinésiologie, Université du Québec à Trois-Rivières
- Émilie Tremblay, technicienne en diététique, Domaine-du Roy en Forme
- Geneviève Tremblay, agente de planification, de programmation et de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue
- Sherry Trithart, gestionnaire de la recherche, Université d’Alberta
- Helena Urfer, responsable des communications, École de santé publique, Université de Montréal
- Alicia Vargas, étudiante, Université Laval
- Guy Vézina, président exécutif, Vie Saine
- Marie-Josée Vinet, infirmière clinicienne, Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie
- Gabrielle Voyer, étudiante en criminologie

Références

- ¹ Janssen, I. (2012). Health care costs of physical inactivity in Canadian adults. *Applied Physiology, Nutrition and Metabolism*, 37, 1-4.
- ² Olshansky SJ. & coll. (2005). A potential decline in life expectancy in the United States in the 21st century. Special report. *New England Journal of Medicine*, 352 (11), 1138-45.
- ³ Lee I-M. & al. (2012). Effect of physical inactivity on major non-communicable diseases worldwide: an analysis of burden of disease and life expectancy. *The Lancet*, 380 (9838), 219-229.
- ⁴ Davidson, KK. & Lawson, C. (2006). Do attributes of physical environment influence children's level of physical activity? *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, 3, 1-17.
- ⁵ Heath, GW. & coll. (2006). The effectiveness of urban design and land use and transport policies and practices to increase physical activity: a systematic review. *Journal of Physical Activity and Health*, 3, 55-76.
- ⁶ Janssen, I. (2012). Health care costs of physical inactivity in Canadian adults. *Applied Physiology, Nutrition and Metabolism*, 37, 1-4.
- ⁷ Olshansky, SJ. & coll. (2005). A potential decline in life expectancy in the United States in the 21st century. Special report. *New England Journal of Medicine*, 352 (11), 1138-45.
- ⁸ Bergeron, P. & Reyburn, S. (2010). *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids*. Québec, Montréal : Direction du développement des individus et des communautés - Institut national de santé publique du Québec.
- ⁹ Bergeron, P. & Reyburn, S. (2010). *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids*. Québec, Montréal : Direction du développement des individus et des communautés - Institut national de santé publique du Québec.
- ¹⁰ Organisation mondiale de la santé (2003). *Obésité : Prévention et prise en charge de l'épidémie mondiale* (Série de rapports techniques, no 894). Suisse, Genève : OMS.
- ¹¹ Tjepkema, M. & Shields, M. (2005). *Obésité mesurée : obésité chez les adultes au Canada* (Produit no 82-620-MWF20050001). Ottawa : Statistique Canada. Repéré le 19 août 2013 à www.statcan.gc.ca/pub/82-620-m/2005001/article/adults-adultes/8060-fra.htm
- ¹² Mongeau, L., Audet, N., Aubin, J. & Baraldi, R. (2005). *L'excès de poids dans la population québécoise de 1987 à 2003*. Québec : Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec.
- ¹³ Global Advocacy Council of Physical Activity, International Society of Physical Activity and Health (2010). *La Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action*. Repéré le 19 août 2013 à www.globalpa.org.uk
- ¹⁴ Québec en forme (2012). *Pour que les jeunes adoptent les modes de transport actif*. Repéré le 19 août 2013 à www.quebecenforme.org/media/103535/transport_actif.pdf
- ¹⁵ Organisation mondiale de la santé (2005). *Prévention des maladies chroniques : un investissement vital*. Suisse, Genève : OMS.
- ¹⁶ Comité scientifique de Kino-Québec (2011). *L'activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir*. Québec : Secrétariat au loisir et au sport, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Gouvernement du Québec.
- ¹⁷ Lee I-M. & coll. (2012). Effect of physical inactivity on major non-communicable diseases worldwide: an analysis of burden of disease and life expectancy. *The Lancet*, 380 (9838), 219-229.
- ¹⁸ Comité scientifique de Kino-Québec (2011). *L'activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir*. Québec : Secrétariat au loisir et au sport, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Gouvernement du Québec.

-
- ¹⁹ Comité scientifique de Kino-Québec (2011). *L'activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir*. Québec : Secrétariat au loisir et au sport, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Gouvernement du Québec.
- ²⁰ Statistique Canada (2008). *Niveau d'activité physique de loisir, 18 ans et plus*. Repéré le 19 août 2013 à www.ecosante.fr
- ²¹ Nolin, B. & Hamel, D. (2005). Les Québécois bougent plus mais pas encore assez. Dans M. Venne et A. Robitaille (Dir.), *Annuaire du Québec 2006* (pp. 296-311). Montréal : Fides.
- ²² Institut de la statistique du Québec (2012). *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 – Tome 1*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré le 19 août 2013 à http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/index.htm#enquete_sociale
- ²³ Coleman, R. & Dodds, C. (2000). *Cost of obesity in Quebec. Genuine Progress Index: Measuring sustainable development*. Canada : GPIAtlantic. Repéré le 19 août 2013 à www.gpiatlantic.org/pdf/health/obesity/que-obesity.pdf
- ²⁴ Behan, DF. & Cox, SH. (2010). *Obesity and its Relation to Mortality and Morbidity Costs*. Society of Actuaries. Repéré le 19 août 2013 à <http://www.soa.org/research/research-projects/life-insurance/research-obesity-relation-mortality.aspx>
- ²⁵ Behan, DF. & Cox, SH. (2010). *Obesity and its Relation to Mortality and Morbidity Costs*. Society of Actuaries. Repéré le 19 août 2013 à <http://www.soa.org/research/research-projects/life-insurance/research-obesity-relation-mortality.aspx>
- ²⁶ Global Advocacy Council of Physical Activity, International Society of Physical Activity and Health (2010). *La Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action*. Repéré le 19 août 2013 à www.globalpa.org.uk
- ²⁷ Global Advocacy Council of Physical Activity, International Society of Physical Activity and Health (2010). *La Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action*. Repéré le 19 août 2013 à www.globalpa.org.uk
- ²⁸ Janssen, I. (2012). Health care costs of physical inactivity in Canadian adults. *Applied Physiology, Nutrition and Metabolism*, 37, 1-4.
- ²⁹ Organisation mondiale de la santé (2005). *Prévention des maladies chroniques : un investissement vital*. Suisse, Genève : OMS.
- ³⁰ Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2012). *Environnement urbain – Transport – Problématique*. Repéré le 19 août 2013 à www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/transport/problematique.html
- ³¹ Institut de la statistique du Québec (2012). *Répartition des élèves selon le niveau d'activité physique de loisir durant l'année scolaire, le sexe et le niveau scolaire, ensemble des élèves du secondaire, régions sociosanitaires et ensemble du Québec*. Repéré le 19 août 2013 à http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/index.htm#enquete_sociale
- ³² Institut de la statistique du Québec (2012). *Répartition des élèves selon le niveau d'activité physique de loisir et de transport durant l'année scolaire, le sexe et le niveau scolaire, ensemble des élèves du secondaire, régions sociosanitaires et ensemble du Québec*. Repéré le 19 août 2013 à http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/index.htm#enquete_sociale
- ³³ Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2005). *Population de 18 ans et plus peu active durant ses loisirs, Montréal, 2005*. Repéré le 19 août 2013 à http://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/%C3%89tat_de_sant%C3%A9/sant%C3%A9_physique/sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/Loisirs_inactifs_01.pdf
- ³⁴ Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2012). *Environnement urbain – Activité physique en milieu municipal – Problématique*. Repéré le 19 août 2013 à

www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/activite_physique_en_milieu_municipal/problematique.html

³⁵ Vélo Québec (2010). *L'état du vélo au Québec en 2010*. Montréal, Québec.

³⁶ Institut de la statistique du Québec (2012). *Répartition des élèves selon le niveau d'activité physique de transport durant l'année scolaire, le sexe et le niveau scolaire, ensemble des élèves du secondaire, régions sociosanitaires et ensemble du Québec*. Repéré le 19 août 2013 à http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/index.htm#enquete_sociale

³⁷ Vélo Québec (2010). *L'état du vélo au Québec en 2010*. Montréal, Québec.

³⁸ Davidson, K.K. & Lawson, C. (2006). Do attributes of physical environment influence children's level of physical activity? *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, 3, 1-17.

³⁹ Heath, G.W. & coll. (2006). The effectiveness of urban design and land use and transport policies and practices to increase physical activity: a systematic review. *Journal of Physical Activity and Health*, 3, 55-76.

⁴⁰ Parent, M.P. (2012). Le rôle des municipalités pour la création d'environnements favorables. *Bulletin national d'information - Investir pour l'avenir*, 4 (2), 3-4. Repéré le 19 août 2013 à http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/bulletinPag/12-289-01_vol4_no2.pdf

⁴¹ Global Advocacy Council of Physical Activity, International Society of Physical Activity and Health (2010). *La Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action*. Repéré le 19 août 2013 à www.globalpa.org.uk

⁴² Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2012). *Environnement urbain – Activité physique en milieu municipal – Stratégies*. Repéré le 19 août 2013 à www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/activite_physique_en_milieu_municipal/strategies.html

⁴³ Global Advocacy Council of Physical Activity, International Society of Physical Activity and Health (2010). *La Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action*. Repéré le 19 août 2013 à www.globalpa.org.uk

⁴⁴ Bergeron, K. & Cragg, S. (2009). *Encourager le transport actif : Bulletin n°1 : Les avantages du transport actif pour la santé*. Ontario, Ottawa : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.

⁴⁵ Global Advocacy Council of Physical Activity, International Society of Physical Activity and Health (2010). *La Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action*. Repéré le 19 août 2013 à www.globalpa.org.uk

⁴⁶ Bergeron, K. & Cragg, S. (2009). *Encourager le transport actif : Bulletin n°7 : Le transport actif et le capital social*. Ontario, Ottawa : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.

⁴⁷ Bergeron, K. & Cragg, S. (2009). *Encourager le transport actif : Bulletin n°3 : Les avantages économiques du transport actif*. Ontario, Ottawa : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.

⁴⁸ Québec en forme (2011). *Les bénéfices économiques des espaces verts, des installations de loisirs et des aménagements urbains favorables à la marche. Faits saillants de la recherche. Numéro 4*. Repéré le 19 août 2013 à www.quebecenforme.org/media/5872/04_faits_saillants_de_la_recherche.pdf

⁴⁹ Bergeron, K. & Cragg, S. (2009). *Encourager le transport actif : Bulletin n°7 : Le transport actif et le capital social*. Ontario, Ottawa : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.

⁵⁰ Global Advocacy Council of Physical Activity, International Society of Physical Activity and Health (2010). *La Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action*. Repéré le 19 août 2013 à www.globalpa.org.uk

⁵¹ Québec en forme (2011). *Les bénéfices économiques des espaces verts, des installations de loisirs et des aménagements urbains favorables à la marche. Faits saillants de la recherche. Numéro 4*. Repéré le 19 août 2013 à www.quebecenforme.org/media/5872/04_faits_saillants_de_la_recherche.pdf

-
- ⁵² Québec en forme (2011). *Les bénéfices économiques des espaces verts, des installations de loisirs et des aménagements urbains favorables à la marche. Faits saillants de la recherche. Numéro 4*. Repéré le 19 août 2013 à www.quebecenforme.org/media/5872/04_faits_saillants_de_la_recherche.pdf
- ⁵³ Québec en forme (2011). *Les bénéfices économiques des espaces verts, des installations de loisirs et des aménagements urbains favorables à la marche. Faits saillants de la recherche. Numéro 4*. Repéré le 19 août 2013 à www.quebecenforme.org/media/5872/04_faits_saillants_de_la_recherche.pdf
- ⁵⁴ Transport Canada (2008). *Programme de démonstration en transport urbain – Études de cas sur les transports durables. Planification urbaine pour les bicyclettes*. Repéré le 19 août 2013 à www.tc.gc.ca/media/documents/programmes/ec77fplanificationbicyclettes.pdf
- ⁵⁵ Bergeron, K. & Cragg, S. (2009). *Encourager le transport actif : Bulletin n°3 : Les avantages économiques du transport actif*. Ontario, Ottawa : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- ⁵⁶ Bergeron, K. & Cragg, S. (2009). *Encourager le transport actif : Bulletin n°3 : Les avantages économiques du transport actif*. Ontario, Ottawa : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- ⁵⁷ Boucher, I., & Fontaine, N. (2011). *L'aménagement et l'écomobilité : Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*. Québec, Québec : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- ⁵⁸ TRANSIT (2012). *Enjeux – Financement du transport collectif*. Repéré le 19 août 2013 à www.transitquebec.org/enjeu/financement/
- ⁵⁹ Ewing R., Schmid T., Killingsworth R. & coll. (2003). Relationship Between Urban Sprawl and Physical Activity, Obesity, and Morbidity. *American Journal of Health Promotion*, 18 (1), 47–57.
- ⁶⁰ Sallis J., Saelens B., Frank L. & coll. (2009). Neighborhood Built Environment and Income: Examining Multiple Health Outcomes. *Social Science & Medicine*, 68 (7), 1285–1293.
- ⁶¹ Direction de la santé publique de Montréal. (2006). *Le transport urbain, une question de santé*. (Rapport annuel 2006 sur la santé de la population montréalaise). Montréal, Québec : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Repéré le 19 août 2013 à http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/2-89494-491-8.pdf
- ⁶² Transport Canada (2008). *Programme de démonstration en transport urbain – Études de cas sur les transports durables. Planification urbaine pour les bicyclettes. Article de fond 77*.
- ⁶³ Whitelegg, J. (1997). *Critical Mass: Transport, Environment and Society in the Twenty-first Century*. London, Chicago : Pluto Press.